

II – TÉMOIGNAGES ET SUGGESTIONS

L'ÉCRITURE EN CLASSE DE PHILOSOPHIE

Bernard FISCHER

Lycée Fabert, Metz

Les élèves de nos classes sont aujourd'hui sollicités par des écrits de toutes sortes : manuels, anthologies, résumés de cours... L'abondance de ces productions, de qualité très variable, ne constitue pas nécessairement, comme on pourrait le croire, une chance. Les élèves qui abordent la classe de philosophie éprouvent en effet de nombreuses difficultés à faire le tri entre le bon et le moins bon, entre le bon grain et l'ivraie. Mais ce qui nous paraît beaucoup plus grave, c'est que ces écrits font passer au second plan l'écrit personnel de l'élève, en viennent même à l'oublier, voire à le nier purement et simplement. Or nous croyons que l'élève peut être lui-même auteur et qu'en face des productions offertes par le marché il faut placer l'écrit personnel de l'élève. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'on puisse se contenter de la coexistence entre productions du marché et écrit personnel, le caractère pacifique de cette coexistence n'étant pas assuré, et peut-être faudra-t-il d'une certaine manière choisir entre les deux. À partir de distinctions introduites par Platon entre des écrits relevant de genres différents nous voudrions montrer l'importance qu'il convient d'accorder à l'écrit dont les élèves sont les auteurs et, partant de là, la place qu'on peut encore reconnaître aux autres formes d'écrits cités.



Nous aborderons ce travail en partant de ce document exceptionnel sur l'écriture que nous laisse Platon à la fin du *Phèdre*. Rappelons que Teuth, un dieu, vient trouver Thamous, roi d'une cité d'Égypte. Il lui fait part des arts dont il est l'inventeur et parmi ces arts figure l'écriture. Le roi se montre particulièrement sévère à l'égard de cette invention : « Car cette connaissance, dit le roi, aura pour résultat, chez ceux qui l'auront acquise, de rendre leurs âmes oublieuses, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire : mettant en effet leur confiance dans l'écrit, c'est du dehors, grâce à des empreintes étrangères, non du dedans et grâce à eux-mêmes qu'ils se remémoreront les choses. » (*Phèdre* 275a) C'est donc une condamnation apparemment sans appel que prononce le roi : la technique de l'écriture est soumise à critique parce qu'elle ne remplit qu'une fonction mnémotechnique, c'est à dire rhétorique, et qu'elle ne concourt pas à l'acte de connaissance. Platon la compare dans la suite du texte à la peinture et aux êtres qu'elle enfante ; ces derniers sont incapables de rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils disent, ils restent muets lorsqu'on les interroge. La technique de l'écriture n'est finalement qu'un divertissement futile comparable à celui d'un cultivateur qui au lieu d'ensemencer des champs se contenterait d'ensemencer les jardinets d'Adonis « pour la satisfaction de voir ces jardinets devenus superbes au bout de huit jours. » (276b) Il faut souligner, comme le fait remarquer J.-P. Dumont, la manière subtile par laquelle la condamnation de l'écriture est prononcée : « On notera l'art de Platon. Après avoir souligné que l'écriture n'est pas un art humain quelconque, mais un art divin qui permettra la remémoration, il souligne l'aveuglement de tout inventeur, fût-il divin. Hermès ne voit pas plus loin que l'usage sophistique et mnémonique de l'écriture. Seul le roi – en véritable politique, possédant l'art politique qui est science du bien – en perçoit l'usage véritable : conserver la trace des moments où les essences véritables ont été entrevues. »¹

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à toute forme d'écriture ? Il semble que non puisque Platon reconnaît immédiatement après la critique de l'écriture sophistique une forme d'écriture que le philosophe établit pour lui-même : « ...mais quand il lui arrive d'écrire, c'est un trésor de remémoration qu'ainsi il se constitue, et à lui-même en cas qu'il arrive à l'oublieuse vieillesse, et à quiconque suit la même piste. » (276d). Distincte de l'écriture sophistique ou éristique dont la destination est un public peu averti, l'écriture du philosophe est une remémoration qui renvoie au moment de la contemplation de l'essence. Dans la *Lettre VII* Platon distingue cinq modes de connaissance : « Dans tous les êtres, on distingue trois éléments qui permettent d'en acquérir la science : elle-même, la science, est le quatrième ; il faut placer en cinquième lieu l'objet, vraiment connaissable et réel. » (342a). Les trois premiers modes correspondent respectivement au nom, à la définition, à l'image, pour le quatrième Platon cite « la science, l'intelligence, l'opinion vraie ». Platon reste critique à l'égard de ces quatre premières formes de connaissance car, quel que soit leur degré de développement ou de pénétration, elles restent éloignées de l'objet

1. J.-P. Dumont, *Éléments d'histoire de la philosophie antique*, Nathan 1993, p. 242.

lui-même à l'exception de l'intelligence « qui, par affinité et ressemblance, se rapproche le plus du cinquième élément. » (342d) D'où vient l'inadéquation de ces premiers modes de connaissance ? Platon insiste sur la dimension toute conventionnelle de la connaissance par nom et par définition et précise finalement que ces quatre modes restent déficients, car au lieu de nous conduire à la perception de l'essence ils s'en tiennent à la seule présentation de la qualité. Si parfaitement développés soient-ils, ces quatre modes ne correspondent jamais, à des degrés divers, qu'à une approche de l'objet par image et Platon ajoute que « qui n'a aucune affinité avec l'objet n'obtiendra la vision ni grâce à sa faculté d'esprit, ni grâce à sa mémoire. » (344a). Tant qu'on s'en tient à ces quatre modes de connaissance sont possibles toutes les formes de discours et de contre-discours aussi bien oraux qu'écrits « et quand il faut répondre par le cinquième et le révéler, le premier venu de ceux qui savent réfuter prend le dessus et fait que celui qui explique en discours, en écrits ou dans ses réponses donne l'impression à la plupart de ses auditeurs de ne rien savoir de ce qu'il essaie d'écrire ou de dire ; c'est qu'ils ignorent parfois que ce n'est pas l'âme de l'écrivain ou de l'orateur qui est réfutée, mais la nature de chacun des modes de connaissance, essentiellement déficiente. » (343d). Le cinquième mode reste donc réfractaire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Quel en est l'objet ? Platon donne l'exemple du cercle et caractérise les divers types d'approche qu'on en peut avoir : « Tout cercle concret, dessiné ou fabriqué au tour, est plein de l'élément contraire au cinquième : il confine, en effet, dans toutes ses parties avec la ligne droite, – mais le cercle en soi, disons-nous, ne contient ni peu, ni prou de la nature opposée à la sienne. » (343b). À côté de cet exemple et d'autres cités du cinquième mode, Platon mentionne la justice, la beauté, la vertu. Est-ce à dire que l'objet propre au cinquième mode, l'essence, qu'il faut saisir toute entière et dont il faut « apprendre les deux à la fois, le faux ainsi que le vrai » (ἄμα γὰρ αὐτὰ ἀνάγκη μανθάνειν καὶ τὸ ψεῦδος ἄμα καὶ ἀληθές τῆς ὅλης οὐσίας, 344b), échappe définitivement à la connaissance ? On pourrait le croire. Platon ne renonce cependant pas à tout espoir. Le cinquième mode, qui se distingue des quatre premiers autrement que par une simple différence de degré, suppose l'acquisition des quatre premiers et « à force de les manier tous, montant et descendant de l'un à l'autre, on arrive péniblement à créer la science, quand l'objet et l'esprit sont tous deux de bonne qualité. » (343e) V. Goldschmidt résume ce moment de la manière suivante : « Pensée discursive qui, à un moment donné, se change en intuition. »² La saisie de l'objet, c'est à dire de l'essence, peut se faire grâce à l'affinité entre l'âme et l'objet et « tout homme sérieux se gardera bien de traiter par écrit ces questions sérieuses et de livrer ainsi ses pensées à l'envie et à l'inintelligence de la foule. » (344b).

Mais revenons au texte du *Phèdre*. Platon distingue finalement entre trois types de discours. Le premier est celui de l'orateur dont l'écrit est éristique et relève du faux-semblant. Dans ses dialogues Platon met souvent en scène de tels discours,

2. V. Goldschmidt, *Les dialogues de Platon*, P.U.F. 1963, p. 9.

au début du *Banquet* et au début du *Phèdre* par exemple. Les écrits de Denys dont parle la lettre VII sont évidemment de la même nature, car, dit Platon, « ce serait plutôt par ambition, et alors bien méprisable, qu'il (Denys) aurait exposé cette doctrine comme sienne ou qu'il se serait donné des airs de participer à une éducation dont il n'était pas digne, désireux de la gloire que donne cette participation. » (344e). Viennent ensuite les discours que le philosophe écrit pour lui-même par divertissement et dans le but de remémorer la vision de l'essence que l'affinité entre l'âme et l'objet a permise. Les dialogues de Platon illustrent cette écriture. La distance entre le premier et le second écrit est la même que celle qui existe entre l'image et la vérité, l'opinion et la science, une vision externe et une vision interne. Le premier relève d'une technique de la flatterie, contrefaçon de la vérité, le second porte en lui la science du vrai. Platon distingue enfin un troisième type de discours, celui de la vérité tenu par le professeur qui enseigne, c'est le discours de l'entretien dialectique capable de procéder à la saisie de l'essence dont parle la *Lettre VII* et dont le deuxième type de discours constitue la transcription.

On ne retient quelquefois de l'œuvre de Platon que la partie écrite et on peut même se demander si Platon, condamnant l'écriture comme il le fait dans le *Phèdre*, ne s'est pas mis dans la contradiction. En fait l'enseignement oral, dont portaient témoignage certaines œuvres perdues d'Aristote, a constitué une activité importante de Platon et correspondait aux entretiens dialectiques portant sur la vérité. Les dialogues écrits qui nous sont parvenus (discours du deuxième genre) relèvent à la fois du divertissement du philosophe et du travail de transcription du discours de vérité (discours du troisième genre). Pour ce qui est de la critique des autres genres d'écrits prenant la vraisemblance littéraire pour la vérité (discours du premier genre), ceux par exemple de Lysias ou de Phèdre, le jugement critique de Platon n'a pas varié. Cette analyse de l'écrit par Platon peut-elle nous permettre de mieux cerner l'écrit réalisé ou lu par nos propres élèves ?³



L'écrit concernant les élèves est de deux sortes : il s'agit de l'écrit qui correspond à la lecture des élèves et de l'écrit dont les élèves sont eux-mêmes les auteurs. Nous allons évoquer aussi bien l'un que l'autre de ces écrits.

En évoquant les écrits lus par les élèves nous pensons d'abord aux ouvrages méthodologiques, manuels ou anthologies. Nous mentionnerons aussi, plus tard, la lecture des grands textes, mais il faut bien distinguer entre les premiers et les derniers. Nous pourrions être assez succincts au sujet des ouvrages méthodologiques : ils entrent tous, nous semble-t-il, dans la première catégorie d'écrits cités par Platon. Il apparaît en effet clairement selon Platon que la

3. Pour toute cette première partie, cf. J.-P. Dumont, *Éléments de la philosophie antique*, pp. 238 à 252.

philosophie ne peut pas faire l'objet d'un exposé général. Après avoir critiqué les écrits de Denys qui se contentait de plagier les autres, Platon en particulier, Platon ajoute : « En tout cas, voici ce que je puis affirmer concernant tous ceux qui ont écrit ou écriront et se prétendent compétents sur ce qui fait l'objet de mes préoccupations, pour en avoir été instruits par moi et par d'autres, ou pour l'avoir personnellement découvert : il est impossible, à mon avis, qu'ils aient compris quoi que ce soit en la matière. De moi, du moins, il n'existe et il n'y aura certainement jamais aucun ouvrage sur pareils sujets » (341c). Que dire des manuels dont nos élèves sont souvent encombrés ? Ils leur offrent une matière tenant pour l'essentiel en des résumés de doctrines ou de textes de grands auteurs. En fait ils ne font guère mieux que Denys « qui faisait l'homme qui sait bien des choses et les plus sublimes, qui n'a plus rien à apprendre, à cause des bribes de phrases recueillies chez d'autres. Plus tard même, je l'ai entendu dire, il composa, sur ces questions apprises par lui, un traité qu'il donna comme son propre enseignement, nullement comme la simple reproduction de ce qu'il avait reçu. » (*Lettre VII*, 341b). Nous ne serons guère plus indulgents à l'égard des anthologies dont la matière est encore plus complexe, plus artificiellement abstraite, plus encombrante, que celle des manuels : comment de jeunes esprits peuvent-ils se retrouver lorsque sur une notion donnée on leur soumet une suite de textes, une vingtaine quelquefois, aux problématiques extrêmement différentes et dont ils ne peuvent mesurer l'enjeu ? On en reste à une pensée qui procède par succession et juxtaposition de points de vue, incapable de s'élever à une quelconque forme de démarche personnelle. Que penser enfin des présentations schématiques du cours de philosophie sous forme d'« annabac » ou de « mémobac » ? À leur sujet se vérifient davantage encore les propos du *Phèdre* : « Ce n'est donc pas pour la mémoire, dit Thamous à Teuth, c'est pour la remémoration que tu as découvert un remède » (275a). Dans tous ces cas d'écrits cités il ne s'agit en effet que d'une mnémotechnique sophistiquée dont la fonction est celle d'un remède (*pharmakon*) utilisé en l'absence de la saisie de la vérité. Tous ces écrits nous semblent donc également étrangers à la vie de la classe et à la culture des élèves. Nous retiendrons à leur sujet la condamnation « politique » prononcée par le roi Thamous.

Cette première relation à l'écriture ne saurait épuiser la question de l'écriture dans nos classes. On peut constater que l'accès à l'écriture personnelle reste difficile, quelquefois impossible pour certains de nos élèves. Les obstacles à la dissertation sont en partie des obstacles dus à l'écriture : c'est parce qu'on ne sait pas écrire qu'on n'aime pas écrire, c'est parce qu'on n'aime pas écrire que l'on ne sait pas écrire. Il faut donc surmonter l'obstacle de l'écriture. La lecture de Platon, celle des livres I et II des *Lois*, nous permettra de mieux cerner encore l'enjeu de l'écriture. L'Athénien vient de faire reconnaître à Mégillos et à Clinias que si les lois de Sparte et de la Crète ont prévu l'endurcissement contre la douleur, elles n'ont rien prévu au sujet des plaisirs. L'Athénien reste cependant convaincu que toute éducation passe par le jeu et que le plaisir constitue une expérience morale tout aussi stimulante et importante que la douleur. Il convient donc d'exercer les jeunes gens aussi bien au

plaisir qu'à la douleur. « Pour ce qui est du vin, en particulier, dit Platon à la fin du livre II, l'opinion courante, à ce qu'il paraît, le prétend donné aux hommes pour leur châtement, afin de les égarer ; celle que nous défendons, au contraire, en fait un remède qui facilite à l'âme l'acquisition de la pudeur et au corps celle de la santé et de la force. » (672d). L'épreuve du vin est non seulement de nature morale, mais également politique puisqu'elle est le fait de la loi et du législateur. L'usage du vin, lorsqu'il est bénéfique, oblige l'âme du buveur qui se mesure à cette drogue (*pharmakon*) de s'exercer à la maîtrise de soi, ce qui lui permettra peut-être d'acquérir cette maîtrise après de nombreux exercices. On pense bien sûr à la fin du *Banquet* où tous les orateurs, buveurs impénitents, finissent par céder au vin . Socrate seul – et il n'avait pas moins bu que les autres – n'a pas été dominé par le vin. Après que tous les convives eurent cédé, « Socrate, dit d'une manière très sobre la fin du *Banquet*, les ayant ainsi endormis, se leva et s'en alla. » (223d). On peut donc user du vin pour le meilleur et pour le pire. Dans le *Phèdre* Platon oppose certes la beuverie au divertissement philosophique : « d'autres useront d'autres divertissements, se gorgeant de beuveries et de tous les plaisirs encore qui sont frères de ceux-là, pendant que lui (le philosophe), c'est bien probable, il leur préférera ceux dont je parle (l'écriture) et qui sont le divertissement de son existence ! » (276d). Mais *Les Lois* reprennent la question du vin de façon radicale, car comme l'écriture le vin peut être l'occasion d'un divertissement moral et philosophique pour qui sait en goûter : « Ne disions-nous pas qu'en l'occurrence l'âme des buveurs, comme un morceau de fer, prend dans l'incandescence une souplesse et une jeunesse nouvelles, au point de devenir ductile aux mains de ce qui peut et sait la former et la façonner, comme au temps qu'elle était jeune ; le modelleur, ajoutons-nous, est le même qu'à cette époque-là, c'est-à-dire le bon législateur ; à lui de donner au festin les lois sur les beuveries, capables d'amener cet exalté, cet effronté, qui devient plus impudent que de raison et ne veut pas accepter l'ordre ni son tour de se taire, de parler, de boire et de chanter, à faire délibérément tout le contraire, lorsqu'entre en scène la mauvaise hardiesse, à pouvoir lancer contre elle et lui opposer, d'accord avec la justice, la plus belle des craintes, cette crainte divine que nous avons appelée honneur et respect de soi-même ? » (671bd). Le vin comme l'écriture peuvent, selon l'usage, servir comme desservir l'âme, l'exemple du vin ayant permis de mieux saisir la nature du plaisir susceptible d'être éprouvé. S'il n'est pas question de nous exercer dans nos classes au plaisir du vin, pouvons-nous du moins conduire nos élèves au divertissement de l'écriture ?

Un tel divertissement ne saurait se satisfaire seulement du souci de la beauté littéraire, il lui faut aller jusqu'à la connaissance de l'essence. Seul le cinquième mode de la connaissance cité par la *Lettre VII* permet d'aller au-delà de l'image et de l'approche qualitative et d'acquérir la science. Cette même lettre fait apparaître une dimension ontologique : celle de l'objet d'abord, celle de l'âme ensuite, l'affinité entre l'âme et l'objet permettant la révélation de l'être de l'objet comme de l'être de l'âme. Nous ne prétendons pas que de manière immédiate l'écriture ait ce pouvoir ontologique. Nous pensons plutôt et plus modestement que l'écriture trouve sa

finalité dans la manifestation du sens et, mieux encore, coïncide avec la naissance du sens. Qu'est-ce en effet qu'écrire, si ce n'est construire lentement une pensée qui s'énonce selon des phrases composées, qui poursuit son cours par l'articulation et l'enchaînement des propositions ? La précision et la justesse à la fois nominales, grammaticales et syntaxiques accompagnent nécessairement le geste de l'écriture et finissent par authentifier un sens. Mais le travail de l'écriture est plus que cela : l'acte d'écrire en créant le sens révèle la pensée à elle-même et cette première révélation conduit à celle de l'âme. Celui en effet qui écrit à partir de sa propre inspiration ne peut pas ne pas se découvrir esprit et, ce faisant, il donne ontologiquement existence à son âme. Il resterait à se prononcer sur la nature des objets au sujet desquels la réflexion s'effectue. On sait que pour Platon ces objets ont une existence réelle, mais il nous suffit ici d'insister sur cette prise de conscience de l'esprit en tant qu'esprit, de l'esprit qui maintenant se sait « être » esprit. Platon précise dans la *Lettre VII* que c'est lorsqu'on a longtemps fréquenté ces problèmes (de la philosophie), quand on a vécu avec eux que la vérité jaillit soudain dans l'âme, comme la lumière jaillit de l'étincelle, et ensuite croît d'elle-même. » (341cd). Qu'on nous permette d'insister moins sur l'objet que sur l'âme prenant conscience d'elle-même lors de ce jaillissement .

Selon les livres I et II des *Lois* l'éducation est inséparablement jeu et dépassement du jeu, toute παιδεία est en même temps παιδιά. Platon le vérifie à propos du vin et montre en quel sens – il suffit de relire *Le Banquet* – il peut devenir un divertissement philosophique. Il en va de même de l'écriture d'abord condamnée : elle aussi peut être l'occasion d'un divertissement philosophique. Il nous reste bien sûr à illustrer ce propos en le rapportant à la vie de la classe et en montrant comment la leçon de philosophie appelle le jeu de l'écriture.



Dans le *Phèdre* Platon présente le discours dialectique, le discours de la vérité, selon les termes suivants « ... les discours faits pour être étudiés, prononcés pour l'instruction des auditeurs et véritablement écrits dans leur âme, avec le juste, le beau et le bien pour sujet, sont les seuls qui sont clairs, solides et dignes de considération ; (...) il faut regarder de tels discours comme les fils légitimes de leur auteur, d'abord ceux qui vivent en lui et sont le produit de son esprit, puis ceux qui, fils ou frères de ceux-là, sont nés les uns dans telles âmes, les autres dans telles autres, sans démériter, cet homme-là, s'il n'a cure des autres sortes de discours, pourrait bien être celui que toi et moi nous souhaiterions d'être. » (*Phèdre* 278ab)⁴. Il s'agit bien dans ce passage de l'enseignement oral, du discours de la vérité tenu

4. Platon, *Phèdre*, éd. Garnier-Flammarion ; toutes les autres citations de Platon (*Le Banquet*, *Phèdre*, *Philèbe*, *Les Lois*, *Lettre VII.*) sont faites à partir de l'édition des Belles Lettres, Association G. Budé.

par le professeur lors de l'entretien dialectique. Platon nous informe en même temps sur la manière selon laquelle les premiers philosophes ont enseigné, ce que rappelle aussi J. Muglioni : « C'est en enseignant que les premiers philosophes ont philosophé et c'est en philosophant qu'ils ont enseigné. »⁵ Leur lieu d'enseignement a été l'Académie, le Lycée, le Portique ou encore le Jardin. Le lieu d'enseignement de la philosophie est aujourd'hui la classe de philosophie de l'école de la République où l'on donne moins un cours qu'une leçon de philosophie. Un cours correspond davantage à un exposé établi d'avance, développé quelquefois mécaniquement, susceptible d'être répété d'une année à l'autre par la reprise des mêmes démonstrations et des mêmes exercices. La leçon s'en distingue nettement par deux critères au moins : d'abord il s'agit d'un discours de vérité puisqu'il porte sur « le juste, le beau, le bien », ce discours ensuite est écrit dans l'âme et se donne avec l'évidence propre aux objets qui entretiennent avec l'âme une relation d'« affinité » telle qu'entre l'âme et l'objet ne vient s'interposer aucun intermédiaire, imagé ou écrit. Le terme de leçon peut néanmoins gêner : une leçon n'est-elle pas étymologiquement une lecture ? Si lecture il y a, il s'agit de la lecture immédiate du discours de la troisième espèce dont parle Platon, discours écrit dans l'âme. Nous savons cependant que la leçon de philosophie, avant d'être donnée, demande à être préalablement écrite sur des feuilles de papier et que sans la précision que l'écriture apporte aucune leçon de philosophie ne peut remplir sa fin. L'acte de la leçon n'est cependant pas l'effet de la chose écrite lue passivement, mais le fait de la pensée qui se reprend elle-même, la préparation écrite aidant seulement à cela. Là encore nous pouvons citer J. Muglioni : « L'erreur pédagogique la plus grave, quand on enseigne, est de faire devant l'élève comme si la pensée à laquelle on se réfère était déjà constituée, comme s'il suffisait d'en prendre note pour la mettre en mémoire »⁶. La leçon de philosophie, dite, bien qu'appuyée par le « divertissement » de l'écriture, ne voit donc sa limpidité obscurcie, en droit, par aucun intermédiaire. En quoi la leçon de philosophie vient-elle provoquer de manière salutaire l'élève ? Il est difficile d'imaginer une présence attentive à la leçon qui ne s'aiderait pas du moyen de l'écriture. Il faut que l'élève puisse écrire à partir de la parole prononcée. Il s'agit là d'un travail crucial – peut-être est-ce le plus important de toute l'année – de la part de l'élève. Il est bien question de travail, c'est à dire d'une activité de transformation, que l'élève doit produire. L'élève ne peut en effet pas transcrire immédiatement le dire de la leçon : les phrases dites ne peuvent pas être reprises telles quelles, le débit, bien que mesuré, reste trop rapide pour l'écriture, les mêmes idées sont souvent reprises selon des formulations différentes et il n'est pas nécessaire de transcrire ces reprises, l'important étant d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire à l'essence. Par ce travail l'élève s'approprie la matière de la leçon et, ce faisant, se mesure au professeur. Pour l'élève se renouvelle en effet ce qui s'est déjà passé pour le professeur, à savoir la vision « du juste, du beau, du bien », c'est à dire la vision de

5. J. Muglioni, « L'enseignement philosophique et l'avenir de la philosophie », *L'Enseignement philosophique*, janvier-février 1996, 46^e Année, n° 3, p. 82.

6. J. Muglioni, mêmes références, p. 84.

l'essence, et, en même temps qu'elle, la révélation de l'âme à elle-même. La leçon de philosophie devient ainsi pour l'élève l'occasion de prendre conscience de lui-même en tant qu'esprit et doit lui permettre de se savoir esprit. Ce travail conduit à ce qu'on appelle couramment le « cours » de philosophie de l'élève, mais que nous appellerions plus volontiers « manuel » en donnant à ce mot le sens qu'Épictète lui avait donné. La présentation du *Manuel* d'Épictète par J. Pépin dans l'édition de la Pléiade note que « c'est Simplicius qui observe assez joliment que le titre grec du recueil, *Enchiridion*, que nous traduisons par Manuel, signifie aussi "poignard" : de du corps ou de l'âme » (*Commentaire*, préface)⁷. Oui, voilà le seul manuel digne de l'élève. Les manuels du commerce relèvent tous, par définition, du premier genre d'écrit, de nature éristique, ce qui n'est pas le cas du manuel écrit de la propre main de l'élève. Inutile d'ajouter combien il faut veiller en tant que professeur à une prise de notes méthodique et rigoureuse, intelligente et utile. Nous parlons d'utilité parce que trop souvent les notes des élèves sont si déficientes qu'elles deviennent vite, si ce n'est immédiatement, dépourvues de sens. Nous disions ci-dessus que le travail philosophique se situe à la naissance du sens. Ce sens doit toujours rester naissant, même lorsque les notes sont reprises et lues plusieurs années après leur rédaction. C'est en effet dans ce sens naissant que l'âme s'apprehende elle-même en tant qu'âme, en tant qu'esprit dirions-nous plutôt aujourd'hui, qu'elle se reconnaît dans sa réalité existentielle et ontologique. Il arrive cependant que des élèves, incapables d'écrire, privés de ce fait de leur « manuel personnel », éprouvent en cours d'année un réel sentiment de désarroi. Il nous paraît dans ce cas légitime de proposer certains outils, minutieusement sélectionnés, préparés par des éditeurs. Parmi les écrits du premier genre on peut en effet encore opérer des distinctions, tous ces écrits ne se valant pas. Il faut faire la chasse aux ouvrages strictement mnémotechniques procédant par résumés outranciers et donner la préférence à ceux qui manifestent encore un souci minimal de présentation analytique. La même remarque vaut pour les anthologies si on décide d'y avoir recours : donner la préférence à celles qui font preuve de sobriété dans le choix et l'introduction des textes. Il faudrait même être sensible à celles qui associeraient à la sobriété le sens de la présentation historique afin de donner certains repères historiques dont les élèves manquent tant. Nous ne voulons pas faire mention seulement des élèves en difficulté, mais aussi des élèves des séries techniques. Dans ces dernières séries la leçon de philosophie est quelquefois la seule occasion de la pratique de l'écriture, toutes les autres disciplines ayant souvent renoncé à cette ambition. Nous pensons que le professeur de philosophie qui dans ces séries a réussi à introduire ou à maintenir la pratique de l'écriture à partir des notions du programme a probablement rempli sa mission. Disons pour finir un mot des textes écrits par les grands auteurs que nous lisons méthodiquement en classe. Il va de soi qu'ils illustrent le genre du divertissement philosophique que le philosophe écrit pour lui-même et pour ceux qui veulent bien le lire et l'écouter.

7. *Les Stoïciens*, La Pléiade, p. 1108.

Nous ne pouvons pas oublier dans cet article sur l'écrit des élèves la dissertation. Notre objet n'est pas de redéfinir ici la nature et les enjeux de la dissertation, ce qui relèverait d'un autre travail. Il nous suffit de dire que la dissertation illustre l'écriture du deuxième genre dont parle le *Phèdre*. Nous nous contenterons d'insister sur un seul point : le travail du brouillon préalable à celui de la rédaction. Le brouillon a certes le droit d'être un « brouillon », c'est à dire de correspondre, dans un premier temps au moins, à une expression désordonnée de la pensée en pleine recherche. Ce stade, final pour certains élèves, ne peut être qu'un stade initial. Il faudrait en fait imposer certaines règles dès le moment du brouillon. L'une d'elles consiste à organiser son travail selon des parties et des sous parties nettement établies et distinguées. Dès le brouillon ces parties devraient recevoir des titres précis rédigés selon des phrases grammaticales complètes. Pourquoi cette insistance sur le principe de la phrase ? Ni le mot ni la juxtaposition des mots ne peuvent coïncider avec le commencement du sens. Ce n'est qu'avec la phrase, c'est à dire le jugement, que nous voyons naître le sens et que l'« essence » peut enfin se manifester. Ces quelques remarques méthodologiques supposent bien sûr qu'il y ait eu perception du problème à partir de l'énoncé du sujet de la dissertation.

Il reste une difficulté : il est inutile d'évoquer la prise de notes ou l'activité de la dissertation si toutes ces formes d'écriture s'accompagnent du sentiment d'un travail fastidieux et strictement scolaire. Comment les exercices d'écriture cités peuvent-ils être aussi l'occasion d'un plaisir ? La question posée est celle du *Philèbe* : quelqu'un accepterait-il « de posséder cette sagesse nue de tout plaisir, fût-il le plus bref, plutôt que d'y joindre quelque plaisir, ou de posséder tous les plaisirs sans aucune sagesse plutôt qu'avec un peu de sagesse » ? (60e) Les plaisirs sans aucune sagesse sont par exemple ceux des beuveries mentionnés aussi bien par le *Phèdre* que par *Les Lois*. Pour ce qui est de l'écriture il faut bien que celle-ci s'accompagne d'une manière ou d'une autre d'un plaisir car dans aucune de nos occupations nous ne pouvons nous cantonner dans une science exclusivement divine, ainsi que le fait remarquer Protarque en réponse à Socrate dans le *Philèbe*. Si les élèves capables d'associer immédiatement écriture et plaisir sont plutôt peu nombreux, ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer à cet objectif. Pour y parvenir les moyens de la prise de notes et de la dissertation sont encore insuffisants et il faut évoquer aussi les préparations susceptibles d'accompagner la leçon. Nous entendons par préparation un exercice qui peut prendre des formes diverses. En tout état de cause il s'agit d'une question dûment formulée à la fin d'une leçon et portant sur le contenu de la leçon à venir. La question posée peut porter sur divers objets : demande d'analyse d'un terme, élucidation d'un rapport entre deux ou plusieurs termes, recherche d'un exemple... La préparation peut prendre appui sur un texte : établissement de son étude ordonnée, explication d'une partie, voire d'une phrase ou d'un terme, de nature problématique... La recherche et l'explication d'un exemple établissent souvent la relation entre le contenu de la leçon et l'expérience des

élèves⁸. Par les préparations la classe de philosophie peut s'ouvrir à une expérience d'écriture vaste et diversifiée. La réussite de ce travail est subordonnée à certaines conditions impératives : régularité de l'exercice, souci de la justesse et même de l'élégance de l'écriture, présentation soignée dans un cahier à conserver et non sur des feuilles volantes... Si l'on veut une illustration de ce que ces préparations peuvent être, on peut citer, toutes proportions gardées, les propos d'Alain, car il s'agit bien de produire un texte d'une page environ à partir d'un travail à la maison d'une demi-heure à peu près. Il n'est pas nécessaire de ramasser ces cahiers pour les corriger à la maison comme les dissertations : il s'agit plutôt, au moment opportun de la leçon, de faire faire la lecture de deux ou de trois préparations et de les corriger aussitôt, si besoin est, avec le concours de la classe. Pour preuve de l'intérêt que les élèves peuvent porter à ces préparations, on peut citer le fait que certains élèves se portent quelquefois volontaires pour lire leur préparation. Faut-il ou non noter ces préparations ? Pour leur laisser leur caractère de spontanéité et ne pas leur conférer un caractère trop scolaire il nous paraît préférable de ne pas les noter, ce qui n'interdit d'ailleurs pas d'en tenir globalement compte dans les bilans trimestriels. Dans les séries dans lesquelles la fréquence des dissertations est réduite il nous semble en revanche tout à fait possible de donner des notes à ces préparations. Au-delà de cette question de notation nous voulons surtout retenir que la préparation est une forme d'écriture qui se caractérise par sa fréquence, par son sujet rapporté à une question de nature objective et non subjective, par la marque personnelle que l'auteur imprime à cette écriture. Ces critères sont précisément ceux qui peuvent conférer aux préparations la marque d'un plaisir. Certains élèves ont ainsi pu rédiger en cours d'année plusieurs cahiers et éprouver un sentiment de grande satisfaction dans la mesure où il s'agissait d'un travail tout à fait personnel et souvent original. Il est cependant possible de spécifier davantage encore la nature de ce plaisir. Cet exercice d'écriture ainsi que les autres d'ailleurs que nous avons mentionnés doit obéir à un principe de rigueur, condition du plaisir. Il faut en effet se demander quelle est la cause déterminante du mélange dont cette écriture est le résultat : du plaisir ou de la démarche méthodique quel est l'élément premier ? Socrate répond : « ... privé de mesure et de proportion, tout mélange, quel qu'il soit et de quelque manière qu'il soit composé, corrompt ses composants et se corrompt tout le premier. Car ce n'est plus alors un mélange, ce n'est jamais qu'un vrai pêle-mêle, une réelle misère pour les êtres où il se produit. » *Philèbe* 64d). Comme dans la hiérarchie finale du *Philèbe* où le plaisir est classé en cinquième et dernière position, le plaisir apparaît ici également en position subordonnée : l'ordre et la mesure d'abord, le plaisir ensuite. Si le plaisir apparaît en seconde position seulement, il est cependant permis de penser qu'il s'agit d'un plaisir pur : « seront cinquièmes, en ce cas, les plaisirs que nous avons mis à part en les déclarant exempts de douleurs et que nous

8. Sur la question des préparations des élèves, cf *L'Enseignement philosophique*, juillet-août 1988 : Communication de la Régionale de Paris-Créteil-Versailles, Communication de la Régionale de Nancy-Metz, récapitulatif des articles décrivant des exercices parus dans de précédents numéros, pp. 29-47.

avons nommés les plaisirs purs de l'âme seule, soit qu'ils s'attachent aux sciences ou même aux sensations. » (*Philèbe* 66c).



Il nous semble donc que l'écriture joue dans la classe de philosophie un rôle tout à fait déterminant : prise de notes, dissertations, préparations, telles sont les formes d'écriture que nous avons retenues. Il arrive que l'on retienne surtout le moment de la dissertation, mais s'il fallait établir une espèce d'ordre, nous placerions volontiers la dissertation en dernière position comme une sorte d'aboutissement des deux autres formes d'écriture. C'est par la prise de notes et les préparations répétées que peut naître auprès des élèves qui n'auraient pas le goût de l'écriture le sens de l'écriture et, pourquoi pas, le plaisir d'écrire. Il nous paraît en fait difficile de faire l'économie du plaisir car, comme le disent *Les Lois*, le plaisir autant, si ce n'est plus, que la douleur peut avoir sa part dans la formation intellectuelle des élèves. Il reste que seule la leçon de philosophie, parce qu'elle est le fait d'une écriture première, de nature pour ainsi dire transcendante, est susceptible de déclencher l'écriture des élèves, celle du deuxième genre évoquée par le *Phèdre* de Platon. Il est vrai que le paradoxe de cette écriture est de devoir être oubliée aussitôt qu'elle a été écrite puisque cette écriture en appelle d'emblée à une autre, celle du troisième genre qui était déjà celle de la leçon, c'est à dire celle qui s'inscrit directement dans l'âme et qui pour être dite n'a besoin d'aucun intermédiaire sensible (*pharmakon*) pour être lue.

Résumé et mots clés

L'importance quantitative des écrits du commerce ne doit pas faire oublier que l'élève peut être lui-même auteur. Sous ses formes diverses, notes de cours, dissertations, préparations, l'écriture des élèves, suscitée par la leçon de philosophie, relève d'un travail philosophique qui est au cœur de l'enseignement de la philosophie, quelle que soit la série de baccalauréat envisagée. Fruit d'une démarche personnelle, cette écriture doit être aussi l'expression du plaisir d'écrire, inséparable de l'activité de la pensée.

Platon. Philosophie. Discours. Connaissance. Écriture. Plaisir.